

IDENTITÉ		123042	
SUITE À UN AVIS DU		2004 03 29 ANNÉE MOIS JOUR	NUMÉRO DE DOSSIER A - 150899
Prénom à la naissance Clément		Nom à la naissance Pouliot	
Date de naissance 1961 03 10 ANNÉE MOIS JOUR			
Sexe Masculin	Municipalité de résidence Chicoutimi	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère	Nom de la mère à la naissance	Prénom du père	Nom du père

DÉCÈS			
Lieu du décès Déterminé	Nom du lieu Solidaridad, Quinto Roo	Municipalité du décès Mexique	
DATE DU DÉCÈS	Déterminée	2004 03 16 ANNÉE MOIS JOUR	HEURE DU DÉCÈS Indéterminée H : MIN

CAUSES PROBABLES DE DÉCÈS

Anoxémie secondaire à une hypercapnie

EXPOSÉ DES CAUSES

La victime a été identifiée de façon visuelle par un ami.

Une autopsie a été pratiquée par le Dr Pedro R. Carvajal Heredia, expert médico-légal du Bureau du substitut du procureur de l'État de Quintana Roo, Zone Nord, Playa del Carmen. Ce médecin a conclu comme ci-dessus mentionné.

Une seconde autopsie a été pratiquée par le Dr Michelle Houde, alors pathologiste au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal. Compte tenu que le corps de la victime avait été embaumé, il lui a été impossible de déterminer la cause de décès.

Des expertises toxicologiques ont également été demandées par le Dr Houde et Carole Péclet, chimiste au même laboratoire a conclu en la présence d'alcool éthylique dans le sang de la victime à un taux inférieur à 15 mg/ 100 ml. Il a été impossible de mesurer la carboxyhémoglobininémie.

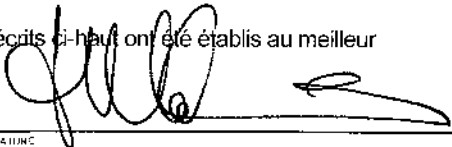
CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

La victime était en vacance à Cancun au Mexique. Un de ses amis, tout comme elle, pratiquait la plongée sous-marine depuis longtemps.

Le 16 mars 2004, en compagnie de cet ami, la victime se rend pratiquer cette activité. Après 59 minutes de plongée, la victime semble avoir des problèmes de respiration. Son ami intervient alors mais malgré les tentatives de lui donner de l'air à même ses bonbonnes d'oxygène, la victime perd connaissance.

De l'aide et des secours furent rapidement demandés mais la victime était décédée lorsqu'elle fut retirée de l'eau.

Son corps fut rapatrié au Québec dans les jours suivants.

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coroner Luc	Nom du coroner Malouin
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi J'AI SIGNÉ À : Nicolet CE 18 septembre 2007  SIGNATURE	

A - 150899

Numéro de l'avis

COMMENTAIRES

Depuis les événements, de nombreuses démarches ont été faites pour tenter d'obtenir tous les renseignements des autorités mexicaines. Un résumé d'une enquête pénale fut transmis à la famille, cette enquête concluant à un décès accidentel.

En date des présentes, il a été impossible d'avoir le rapport complet de cette enquête.

Il me semble que lorsqu'un citoyen décède en pays étranger, il est important pour la famille de la victime de connaître toutes les circonstances entourant ce décès, spécialement dans un dossier comme le présent où la famille avait des doutes quant à la qualité de l'équipement de plongée loué par la victime. Les procédures et lois des pays étrangers sont parfois très complexes pour quelqu'un qui n'y habite pas et le citoyen doit pouvoir compter sur la meilleure aide possible. Il appartient au Ministère des affaires extérieures du Canada de jouer ce rôle.

Je n'ai aucun pouvoir en regard de ce ministère mais une copie du présent rapport lui sera acheminée afin de les informer de la situation.

RECOMMANDATIONS

Qu'une copie du présent rapport soit acheminée au Ministère des affaires extérieures du Canada pour information et actions appropriées.

CONCLUSION

Il s'agit d'un décès accidentel.

Nicolet, ce 18 septembre 2007



Me Luc Malouin
Coroner